

SCIENCE ÉCONOMIQUE :

CHAPITRE 3 : QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ ?

Objectifs :

- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).
- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.
- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).
- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.
- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.

Consignes : Visualisez les **3 vidéos** pour répondre aux questions sur votre cours. Je vous poserez des questions et vous proposerez des exercices d'application en cours. Vous trouverez également les liens des vidéos sur le site :

<https://battujcsiteses.com/Premiere/Premiere.html>

1ERE VIDEO : Le marché est défaillant en présence d'externalités (Partie 1/3) (2 mn 50 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article53>

1. Qu'est-ce qu'une externalité ?
2. Qu'est-ce qu'une externalité positive ? Donnez un exemple.
3. Qu'est-ce qu'une externalité négative ? Donnez un exemple.
4. Pourquoi l'externalité positive rend-elle le marché défaillant ?
5. Pourquoi l'externalité négative rend-elle le marché défaillant ?
6. Quels sont les trois outils mis en œuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre les externalités ? Décrivez-les.

2EME VIDEO : Le marché est défaillant en présence de biens communs et collectifs (Partie 2/3) (4 mn 26 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article55>

1. Quelles sont les caractéristiques d'un bien collectif ? Donnez un exemple de bien collectif et justifiez.
2. En quoi consiste le comportement de passager clandestin ? Quelles sont les conséquences de ce comportement ?
3. Pourquoi les biens collectifs ne peuvent-ils pas être produits sur le marché ?
4. Comment l'État peut-il intervenir pour lutter contre le problème des biens collectifs ?
5. Quelles sont les caractéristiques d'un bien commun ? Donnez un exemple de bien commun et justifiez.
6. En quoi consiste la « tragédie des biens communs » ? Expliquez.
7. Comment peut-on empêcher la « tragédie des biens communs » ?

3EME VIDEO : Le marché est défaillant en présence d'asymétries d'information (Partie 3/3) (6 mn 13 s)

<https://ses.ac-versailles.fr/spip.php?article56>

1. Qu'est-ce qu'une asymétrie d'information ?
2. En quoi consiste le phénomène de sélection adverse ?
3. : Expliquez pourquoi, d'après G. Akerlof, les asymétries d'information sur le marché des véhicules d'occasion entraînent la disparition de ce marché (vous pouvez vous appuyer sur un schéma pour répondre).
4. Comment est-il possible de résoudre le problème de sélection adverse ? Justifiez votre réponse.
5. En quoi consiste l'aléa moral ?
6. En quoi peut-on parler d'aléa moral dans le modèle du « tire-au-flanc » et dans le cas des professions d'expert ?
7. Quelles sont les conséquences de l'aléa moral sur le marché ?
8. Détaillez l'exemple de l'aléa moral dans le secteur de l'assurance.

SYNTHESE : QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ ?

Il y a défaillance du marché si le prix qui s'y fixe n'envoie pas le signal qui permet d'aboutir à un équilibre mutuellement bénéfique pour les consommateurs et les producteurs.

1) Pourquoi le marché est-il défaillant en présence d'externalités ?

La première défaillance du marché provient des externalités, effets non intentionnels de l'action d'un agent économique sur le bien-être d'un ou plusieurs autres agents économiques sans qu'il y ait compensation financière. L'externalité est dite positive lorsque l'effet produit est une amélioration du bien-être, et négative dans le sens contraire. L'absence de compensation financière est la cause de cette défaillance car les agents économiques ne sont pas incités à limiter ou accroître leur activité en cas d'externalités, c'est pourquoi le marché est défaillant. En effet, les externalités positives, bénéfiques à tous, sont généralement sous-produites alors que c'est l'inverse pour les externalités négatives. L'État peut remédier à cette défaillance en taxant [les externalités négatives ou en subventionnant les externalités positives. Ainsi, en France, les ménages sont incités à abandonner leurs véhicules polluants et à les remplacer par des voitures électriques. L'État a recours à des incitations pour encourager les externalités positives, c'est le rôle de la prime à la conversion, ou à des sanctions, pour décourager les externalités négatives, c'est le rôle du malus écologique. Les pouvoirs publics obligent ainsi les agents à tenir compte de l'impact de leur comportement sur les autres en donnant une valeur monétaire à ces externalités. L'État peut aussi encadrer les activités par des normes et des réglementations.

2) Pourquoi le marché est-il défaillant en présence de biens collectifs et communs ?

La deuxième défaillance du marché survient en présence des biens collectifs et des biens communs. Ces biens sont non excluables : ils sont utilisés gratuitement sans qu'on ne puisse exclure quiconque de leur accès.

Dans le cas des biens collectifs, qui sont également non rivaux, il est possible de consommer le bien ou le service sans l'avoir payé (comportement de « passager clandestin »). Ceci conduit à ce que les biens collectifs ne soient pas produits en quantité suffisante, alors même qu'ils sont bénéfiques pour tous. L'État peut financer leur production, s'ils sont considérés comme indispensables pour la population. Ils deviennent alors des biens publics (comme l'éclairage public, la Défense nationale, la police).

Les biens communs sont non excluables, mais rivaux. Chacun a donc intérêt à se précipiter pour les consommer même si ces comportements menacent, à terme, les ressources disponibles. C'est d'ailleurs ce que l'on observe pour certaines ressources naturelles comme le poisson pêché en haute mer. Pour éviter cette « tragédie des communs », l'État peut réglementer, taxer, mais aussi mettre en place des droits de propriété. En effet, privatiser une ressource c'est la rendre excluable. Mais c'est aussi garantir que l'agent, propriétaire, veillera à sa préservation dans le sens de ses intérêts.

3) Pourquoi le marché est-il défaillant quand l'information est imparfaite ?

En présence d'asymétries d'information, c'est-à-dire lorsque dans une transaction, un agent dispose d'informations que l'autre n'a pas, le marché est défaillant. Ainsi, sur le marché des véhicules d'occasion, seuls les vendeurs connaissent la qualité véritable de leur véhicule. Pour les acheteurs, les bons et (es mauvais véhicules sont difficiles à distinguer avant l'achat. Cette asymétrie d'information les pousse à demander un prix moyen plus bas que les prix proposés, ce qui provoque une sélection adverse : le retrait des bonnes voitures par les vendeurs. Seules les mauvaises voitures finissent par être proposées et la méfiance des acheteurs s'accroît, jusqu'à ce que toute transaction sur le marché disparaisse. Pour éviter cette défaillance de marché, l'État peut contrôler l'information mise à disposition des consommateurs ou obliger les producteurs à révéler l'information. C'est notamment le rôle des labels ou certifications (comme le contrôle technique pour les véhicules d'occasion).

Dans le cas de l'aléa moral, la signature du contrat conduit celui qui détient le plus d'informations à modifier son comportement dans le sens de ses intérêts (exemple : quand un assuré prend davantage de risques). Dans cette situation, l'autre contractant peut renoncer à signer un contrat, ce qui empêche la réalisation d'un échange mutuellement avantageux. Pour lutter contre l'aléa moral, les assureurs mettent en place des incitations comme les bonus-malus et les franchises des assurances automobile, ou des systèmes de contrôle. Quand ces dispositifs ne sont pas suffisants pour limiter l'aléa moral, les pouvoirs publics peuvent choisir d'assurer eux-mêmes les personnes, comme dans le cas de l'assurance chômage.

Lexique des notions du chapitre

Défaillances du marché : Situations dans lesquelles le marché n'est pas efficace.

Externalités : Effets produits par un agent économique lorsqu'il procure à autrui, par son activité, sans compensation monétaire, un avantage gratuit (externalité positive) ou un dommage (externalité négative).

Biens collectifs : Biens non excluables et non rivaux.

Biens communs : Biens non excluables et rivaux.

Asymétrie d'information : Information inégale entre

les offreurs et les demandeurs, sur les propriétés du produit échangé ou sur les comportements des autres.

Situation d'asymétrie d'information lorsque, sur un marché, les acheteurs ne disposent pas de toute l'information sur la qualité des biens qu'ils désirent acquérir, contrairement aux vendeurs.

Aléa moral : Situation dans laquelle, après la signature d'un contrat, une des parties modifie son comportement au détriment de l'autre.